



FOY'INFOS

Site internet de la commune : www.nommay.fr



Chères Foyennes, Chers Foyens,

Ce 12 janvier dernier, mon équipe et moi avons eu l'honneur d'accueillir plus de 280 personnes à notre traditionnelle soirée des Voeux. Depuis mon arrivée en 2014, c'est l'occasion donnée à tous les Foyens de se retrouver pour passer un moment convivial, d'échanges et de partages.

Aujourd'hui par cet écrit, j'ai le plaisir au nom de tout le conseil municipal de vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2024 avec nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

J'ai une pensée toute particulière pour les nombreuses personnes de santé fragile mais aussi pour les familles affectées par les « départs » très nombreux de Foyennes et Foyens qui nous ont laissés dans le désarroi et la tristesse durant l'année 2023 et en ce début d'année.

2023 restera comme une année particulièrement rude sur le plan économique et politique au niveau national et international. Des conflits, des tensions nous rappellent bien les fragilités de notre sérénité, de notre démocratie et la chance de vivre ici. L'avenir à moyen et long terme reste instable. Cela effraie mais il faut avancer, positiver, garder la tête haute et froide !

Nommay est une petite commune portant de beaux projets, de beaux projets qui, malgré les aides de plus en plus restreintes, verront le jour ainsi que des aménagements et des rénovations plus modestes :

- Les « Résidences séniors » : ce beau projet ambitieux proposera une prestation de qualité à nos Aînés.
- La sécurisation accrue pour les écoliers sur le chemin de l'école mais aussi pour tous les promeneurs dans d'autres secteurs dangereux et peu sûrs.
- La vidéosurveillance était un dossier à l'étude depuis 2020, en attente d'une éventuelle mutualisation avec PMA. Mais finalement, le regroupement n'aura pas lieu. Nous reprenons donc ce dossier seuls.
- Le devenir de nos ralentisseurs, sujet encore et toujours d'actualité, dont la perception divise les opinions de chacune et de chacun de nous, verra une prise de décision raisonnée.
- Le cimetière et ses abords nécessitent la réalisation de travaux d'aménagements pour améliorer l'accessibilité, l'accueil du public et l'agrément du site.
- L'éclairage public : la commune vient de s'engager par une nouvelle convention avec le Syded via PMA en vue d'une amélioration constante de nos installations et pour une généralisation des éclairages à Led. Ce dispositif permettra de meilleures performances énergétiques. Nous reviendrons vers un éclairage sans interruption la nuit pour une situation plus sécurisante. Tel est notre objectif.

En ce qui concerne nos animations, 2023 fut une année riche en rendez-vous culturels et festifs, malgré une météo souvent capricieuse ! Notre dynamisme est envié par de nombreuses communes voisines. Nous proposons des activités multiples et variées en divers lieux. Notre Foyothèque qui vient de fêter ses 2 ans, tient toutes ses promesses au niveau de la fréquentation. À présent, ce « 3^{ème} lieu » a une renommée de plus en plus étendue sur le territoire !

Beaucoup d'animations sont prévues dont certaines avec Pays de Montbéliard Agglomération « Capitale de la Culture Française ». Nous tiendrons notre rang pour honorer cette distinction et vivre cet événement historique.

Tout cela est possible grâce à nous tous, à vous tous :

- une équipe d'élus, homogène et unie face à la diversité des missions à mener.
- un personnel participatif et dévoué, faisant corps avec les conseillers.
- une équipe de bénévoles fidèles et toujours motivés pour donner de nombreux coups de main.
- un Comité des fêtes dynamique avec de nombreuses associations foyennes toujours à nos côtés pour proposer des animations récréatives, sportives et culturelles durant toute l'année.

« Tout le monde fait bloc », c'est notre recette foyenne pour proposer de bien vivre à Nommay...

Toutes ces personnes, et je sais qu'elles sont très nombreuses, je les remercie du fond du coeur car sans elles, rien ne serait possible !

Je ressens autour de moi, une motivation et une détermination à toute épreuve.

Cette volonté permanente de « bien faire » ou de « faire au mieux » mais en tout cas de « toujours faire », est présente pour le plus grand nombre d'entre vous et cela pour le meilleur de notre village.

Mon rôle de Maire, avec mon équipe, et toutes celles et tous ceux qui me côtoient, c'est d'anticiper sur l'avenir, de préparer notre commune aux enjeux et aux obligations de demain.

Nous sommes tous conscients qu'il reste beaucoup de réflexions à engager, de tâches à accomplir mais cela fait partie de l'avenir ! Antoine de St Exupéry a écrit « pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible »...

Je souhaite que Nommay poursuive son développement harmonieusement, dans la bonne entente au fil des jours de toute l'année 2024 et je vous souhaite encore à toutes et à tous, une excellente année 2024 !

Prenez bien soin de vous ...

Thierry BOILLOT



Les Lumières de Noël



Dîner conférence
Origines et coutumes de Noël



Marché de Noël



Repas des Aînés

Une fin d'année 2023 riche en rendez-vous culturels et festifs avec beaucoup d'émotion... la magie de Noël !

L'AGENDA

- Samedi 10 février : Opération Entraide
Samedi 10 février : Concert de l'harmonie de Grand-Charmont
Mardi 13 février : Carnaval à La Foyothèque - Atelier Famille
Samedi 9 mars : Théâtre de Sainte Suzanne
Jeudi 14 mars : Sortie des Aînés
Samedi 23 mars : Carnaval
Jeudi 28 mars : Pâques à La Foyothèque - Atelier Famille
Samedi 13 avril : Opération Brioches
Samedi 13 avril : Théâtre de Raynans
Jeudi 25 avril : La Récréation des Aînés

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

En date du 18 décembre 2023, le conseil municipal de Nommay a décidé des modalités de mise à disposition du public du dossier présentant le projet de modification simplifiée n°1 du PLU en vue de : supprimer l'Emplacement Réservé (ER) n°1 du PLU lié au projet de Boulevard Urbain Nord, abandonné par le Département et Pays de Montbéliard Agglomération.

Le public peut prendre connaissance du dossier en Mairie du lundi 15 janvier au jeudi 15 février 2024 et formuler ses observations dans un registre mis à sa disposition, aux heures habituelles d'ouverture.

L'ÉTAT CIVIL

Naissances

Maël FRANÇOIS
Milian SOLDAN
Mariya KEBAILI
Loan RAVARD
Olivia DETTI
Roxane BELEY
Théodore WACHOWIAK
Ismaël GAMCHA



Le 27 juin
Le 15 juillet
Le 30 juillet
Le 7 août
Le 8 août
Le 28 août
Le 14 septembre
Le 22 décembre

Mariage

Stéphane BLONDEAUX et
Sandra MARINIC



Le 16 décembre

Pacs

Mehdi BOUKHEMERRA et Doriane BRAGA

Le 24 novembre

Décès

Yvonne MELHEN née GOLL, 92 ans
Carmine BERNABEI, 91 ans
Liliane RISSE née GENEY, 75 ans
Pierre MUNIER, 86 ans
Daniel CHATELAIN, 69 ans
Fulvio MAZZILIS, 76 ans
Yves CABURET, 90 ans
Nelly MONAMY née STAHL, 87 ans
Thierry CURTI, 61 ans
Denise LLORET née JEANMOUGIN, 76 ans



Le 6 juillet
Le 5 août
Le 23 août
Le 23 septembre
Le 30 septembre
Le 11 novembre
Le 28 novembre
Le 24 décembre
Le 4 janvier
Le 15 janvier